

ses à d'autres genres d'industries bien dignes d'occuper l'attention, sans doute, mais dont l'importance est loin de celle de l'agriculture ; si donc votre honorable chambre était disposée à augmenter de quelque centaines de louis le montant de l'octroi, alors votre comité recommanderait ce qui suit. Augmenter le nombre des écoles d'agriculture attachées aux collèges et académies, et accorder, dans différentes parties du Bas-Canada, une somme annuelle de £200, à quelque bon cultivateur possédant une bonne terre et un nombre suffisant d'animaux, joints à l'avantage d'une éducation élémentaire, à la condition de cultiver, sous la direction immédiate du surintendant de son district, sa propre terre sur un pied modèle, avec l'obligation de montrer et d'expliquer à tout visiteur les détails de sa culture. Cette somme de £200, jointe aux moyens déjà possédés par tel cultivateur, le mettrait à même d'améliorer sa culture, la race de ses animaux, et de se procurer des instruments supérieurs, en même temps qu'elle lui permettrait de disposer d'une partie de son temps à expliquer les détails de son art à ses visiteurs. C'est le seul moyen que votre comité voit d'établir, de distance en distance, des fermes-modèles de nature à rencontrer les besoins et à être à la portée du commun des cultivateurs, que des fermes tenues sur un grand pied et à gros frais tendaient plutôt à décourager qu'à instruire.

Votre comité se résume ainsi : le sol et le climat du Bas-Canada sont favorables à l'exploitation agricole, — le peuple est laborieux, intelligent, et cependant ce peuple ne retire pas de la terre plus du quart de ce qu'elle peut produire. La cause, c'est que le système de cultiver est mauvais. Les défauts principaux de ce système, sont : 1° le manque de rotation appropriée dans les semences ; 2° le manque ou la mauvaise application des engrais ; 3° le peu de soin donné à l'élève et à la tenue du bétail ; 4° le défaut d'assèchement dans certains endroits ; 5° le peu d'attention donnée aux prairies et à la production des légumes pour la nourriture des troupeaux ; 6° la rareté des instruments perfectionnés d'agriculture.

Les moyens recommandés sont : 1° des sociétés de comté ; 2° le choix des prix à accorder dans les différentes expositions ; 3° l'établissement d'écoles d'agriculture et de fermes-modèles dans nos collèges et académies ; 4° la publication de traités élémentaires d'agriculture ; 5° la publication d'un journal, avec et ensemble l'établissement d'une bibliothèque et d'un grenier public ; 6° la nomination de surintendants de l'agriculture.

Votre comité va maintenant démontrer comment on peut fournir à la dépense avec la somme actuellement appropriée, et qui est de £7500, répartie comme suit : Pour 36 comtés,

à £150 chaque,	£5,400
3 districts ayant droit à un octroi annuel de £500,	1,500
Annuité à la société d'agriculture du Bas-Canada,	600
	7,500

Voici comment maintenant votre comité propose de distribuer cette somme collective de £7,500, de manière à rencontrer les dépenses nécessitées par les divers moyens suggérés plus haut pour l'encouragement et l'avancement de l'agriculture.

Pour les prix à être accordés par les sociétés d'expositions publiques, une somme de

£4,000

donnant à peu près £100 par 20,000 âmes.

Pour cinq écoles d'agriculture avec fermes-modèles attachées à des collèges et académies, à être distribué également,

1,500

Pour récompense à l'auteur du meilleur traité élémentaire et pour la publication de ce traité dans les deux langues,

600

Pour annuité à la société d'agriculture du Bas-Canada, comme moyen de continuer la publication d'un journal, etc.,

700

Pour salaire des deux surintendants, avec et y compris leurs frais de voyage,

£7,500

Après la première année la somme de £600 portée plus haut pour l'impression d'un traité élémentaire, devra, pour les années suivantes, être employée à la publication des rapports annuels des surintendants.

Votre comité croit avoir recommandé à votre honorable chambre un système complet et praticable, et est appuyé en cela sur l'opinion de savants étrangers, sur les recommandations à lui faites par les personnes consultées sur le sujet et sur l'expérience de pareils moyens employés en Europe et dans plusieurs Etats de l'Union américaine.

Votre comité, en conformité à l'ordre de votre honorable chambre, s'est encore occupé des moyens à prendre pour faciliter l'établissement des terres incultes, seul espoir d'arrêter cette fièvre de l'émigration qui, depuis quelques années, a fait des ravages parmi la jeunesse du Bas-Canada.

Votre comité ne fera que quelques remarques sur ce sujet qui, l'an dernier, a occupé l'attention d'un comité nommé par votre honorable chambre, pour s'enquérir des causes de l'émigration qui, du Bas-Canada, se dirige vers les Etats-Unis, sur le rapport duquel votre comité prend la liberté d'attirer l'attention de votre honorable chambre.

Les moyens principaux d'engager la jeunesse du pays à s'établir sur les terres de la couronne sont : d'abord, l'arpentage de ces terres et l'ouverture de chemins qui puissent permettre au pauvre défricheur de se rendre avec facilité sur le lieu où il doit commencer, seul et sans secours, une des conquêtes les plus difficiles, mais la plus noble de toutes.

Qu'il soit permis à votre comité de faire remarquer à votre honorable chambre que chaque somme dépensée pour l'objet dont il est question, est un prêt avantageux pour l'Etat par la vente des terres de la couronne et l'augmentation de la population, dont chaque individu, même le plus pauvre, est une source de revenu qui, par plusieurs canaux, vient fournir au trésor public. Indépendamment de cette considération qui ne peut qu'être une réponse à certaines objections que l'on élève contre ces améliorations qui, par elles mêmes, ne donnent point de revenus, il est du devoir d'un bon gouvernement de pourvoir aux premiers besoins de son peuple ; or l'ouverture de chemins et l'arpentage des terres de la couronne sont les deux premiers besoins d'un nouveau pays, et c'est le besoin urgent du moment pour le Bas-Canada.

Votre comité recommande donc à votre honorable chambre d'obtempérer aux nombreuses demandes